



École Élémentaire d'Application du NORD  
118 rue de la Préfecture 21000 Dijon  
03 80 73 37 44  
*ec-el-nord-dijon-21@ac-dijon.fr*



**Procès verbal du conseil d'école 2024/2025 \* n°2**  
**mardi 11 mars 2025**

**Membres présents :**

- directrice : Hélène Chatelet-Dupuy
- adjoints : Ingrid Piccioli, Anne-Hélène Turpain, Soumya Berrag, Margaux Hudelot, Renaud Chassua, Julien Peyrard, Christelle Banderier, Rosine Gabet, Betty Ferreol
- représentante de la Mairie de Dijon : Valérie Teisseire, conseillère municipale
- représentant du périscolaire : Philippe Charmandré, directeur ACM
- représentants de parents : mesdames Carré, Lefrançois, Poddighe, Bouchet, Pigetvieux, Da-charry, Germain
- DDEN : Alain Chaudron

**Membres excusés :**

- Ludivine Goux, Christine André, adjointes
- représentants de parents : mesdames Grenier, Chevignard, Mouret et messieurs Bensaadoun, Ollivier

**Ordre du jour :**

- Présentation des membres du Conseil d'École
- Bilan des actions menées à l'école / dans les classes et présentation des projets/ sorties pour la fin d'année
- Bilan de la coopérative scolaire
- Présentation des liaisons école/collège et grande section/CP
- Bilan des demandes de travaux et équipement des classes
- Activité et projets du périscolaire
- Prévision d'effectifs pour la rentrée 2025 – inscriptions et dérogations
- Questions complémentaires posées par les représentants de parents:
  - utilisation des écrans en classe
  - évolution des rythmes scolaires

**Présentation des membres du Conseil**

Nous accueillons ce soir madame Valérie Teissère, conseillère municipale de Dijon, qui représentera la collectivité suite à l'élection de madame Koenders comme maire de Dijon.

Nous tenons à féliciter madame Koenders, et à la remercier pour son engagement en faveur de l'école pendant de nombreuses années à nos côtés.

Deux de nos collègues sont actuellement en arrêt maladie. Elles seront bientôt de retour (le 31 mars pour madame Goux et le 7 avril pour madame André). Madame Goux reprend à mi-temps. Madame Hudelot, qui assure le remplacement de madame Goux depuis septembre, restera jusqu'à la fin de l'année pour compléter son service.

Les enseignants  
de l'école:

Julien Peyrard

Ludivine Goux,  
remplacée par Margaux Hudelot

Ingrid Piccioli

Anne-Hélène Turpain

Renaud Chassua

Rosine Gabet

Christine André  
remplacée par Magali Barde

Christelle Banderier

Betty Ferreol

Soumya Berrag

La directrice de l'école:  
Hélène Chatelet-Dupuy



Les parents élus:

Aurélie Pigetvieux  
Mohamed Bensaadoun  
Lauren Bouchet  
Tina Dacharry  
Elise Germain  
Sanaa Grenier  
Aurélie Lefrançois  
Jennifer Poddighe

et leurs suppléants:

Aurélie Carré  
Tatjana Chevignard  
Clémentine Mouret  
Damien Ollivier

Un représentant du maire:

Valérie Teisseire,  
conseillère municipale

Le directeur du périscolaire:  
Philippe Charmandré

Le délégué départemental de  
l'éducation nationale  
Alain Chaudron

L'inspectrice de la  
circonscription:  
Catherine Pascual

Les enseignantes du RASED  
Véronique Lottier  
Annie Ponsot

## **Bilan des actions et projets**

### A l'école :

19/12 fête des lumières

21/02 carnaval

11/03 fête du 100ème jour pour les élèves de CP et CE1

### Dans les classes :

-défis écologiques Ma petite planète pour les CE1 et CM2

-projet Vendée Globe pour les CE1 et CM1

-projet cuisine pour les CP et CE1-CE2

-projet élevage - poussins pour les CPB, CE1 et CE2

-projet ombres chinoises pour les CPA

-projet « mois de l'égalité » pour les CM1

### ***En fin d'année***

12/06 CP parc de l'Auxois

22/05 CE1 et CE1-CE2 ferme âne au zébu

20/06 CE2 accrobranche Chevigny

CM1 base nautique – date en cours de validation

03/06 CM2 Paris : bateau mouche et Sénat

La date de la fête d'école retenue par la ville est le mardi 1<sup>er</sup> juillet. L'école a déjà engagé des frais de réservation de prestataires extérieurs. Après échanges pendant le Conseil, nous choisissons de maintenir la date du 27 juin, sans demander de livraison de matériel supplémentaire au service des affaires générales.

Pour répondre au questionnement des parents élus, pour l'an prochain, aucune démarche d'organisation de classe transplantée n'est encore lancée.

## **Liaisons**

### **avec le collège Carnot**

- participation aux Conseils école/collège
- présentation du collège le 7 février aux élèves puis aux familles par la principale adjointe et la CPE
- visite du collège le 18 avril matin, uniquement pour les CM2 qui demandent le collège Carnot

### **avec l'école Devosge**

- rencontres régulières avec l'équipe enseignante + participation au café des parents « *préparer sa rentrée au CP* »
- semaine des maths : rédaction de problèmes par les élèves de CP en lien avec le projet de l'école Devosge sur le sommeil
- accueil des GS le 14 avril après-midi pour des jeux mathématiques GS/CP
- visite de l'école et « passage » le mardi 24 juin après-midi

### **avec l'école Clémenceau**

- accueil des GS le 15 avril matin pour des jeux mathématiques GS/CP
- visite de l'école et « passage » le mardi 24 juin après-midi

## **Bilan de coopérative scolaire**

CREDIT MUTUEL	Compte courant		
	Entrées	Sorties	Bénéfices
Solde compte bancaire (report année précédente)			
Glaces Kermesse juin 2024		316,00 €	
Cotisations Ligue USEP		524,00 €	
Assurance APAC			
Régie d'avance classes		810,00 €	
Autres achats divers, abonnements		156,84 €	
Goûter Carnaval		25,99 €	
Sorties diverses (cinéma, JMF, ...)		773,00 €	
Acompte voyage Paris		179,20 €	
Cotisations COOP familles	2 326,00 €		
Achats famille photos de classe et portraits			965,00 €
Fête des lumières	298,40 €	95,97 €	202,43 €
Frais bancaires (chèque impayé) + part sociale			
	2 624,40 €	2 565,00 €	1 167,43 €

## État des travaux à l'école :

Les petits **travaux** de maintenance du quotidien sont effectués avec régularité et rapidité, une fois la demande d'intervention envoyée par la responsable technique.

\***Abri à vélos** dans la cour : monsieur Naltet-Munos nous a informés que les travaux vont finalement pouvoir être réalisés, sans emprise sur l'espace actuel du préau. Nous n'avons pas encore de date.

\***Arceaux à trottinettes** : cette demande ne semblait pas avoir été conservée en fin de travaux de désimperméabilisation. La demande a été relancée. Madame Teisseire confirme que la demande est enregistrée.

\***Dalles numériques** : toutes les classes sont désormais équipées. C'est une réelle chance pour nos élèves de bénéficier de cet outil particulièrement performant.

## Activités et projets du périscolaire

### Fréquentation :

matin	midi	tap	soir
environ 30 enfants	140 enfants	115 enfants	45 enfants

### Activités et projets:

\*objectifs : *bien-être, citoyenneté et culture(s)*

\*projets sur : la nature (recyclage , plantations), le lien avec l'extérieur (maison des seniors / maison des familles - apprentis d'Auteuil), le sport inter-structures (tchoukball avec l'USEP), les échecs, les rencontres avec l'école de la Trémouille. Un projet sur l'origine des aliments (« Chouette cantine » ) est mené dans toutes les structures périscolaires de la Ville.

### Effectifs et inscriptions:

Répartition par niveau 2024-2025		Prévisions par niveau 2025-2026	
<b>CYCLE II</b>	<b>117</b>	<b>CYCLE II</b>	<b>113</b>
CP	48	CP	38
CE1	27	CE1	48
CE2	42	CE2	27
<b>CYCLE III</b>	<b>70</b>	<b>CYCLE III</b>	<b>75</b>
CM1	33	CM1	42
CM2	37	CM2	33
<b>TOTAL</b>	<b>187</b>	<b>TOTAL</b>	<b>188</b>

Les inscriptions et demandes de dérogation sont ouvertes jusqu'à la fin des vacances d'avril. Les admissions se dérouleront sur rendez-vous à l'école pendant le mois de mai.

Les modalités d'inscription et d'accueil des nouveaux élèves semblent avoir été appréciées par les nouveaux parents cette année.

### Question des parents :

-numérique à l'école : pour quels usages les enseignants ont-ils recours aux écrans en classe :quels élèves? à quelle fréquence ? dans quel contexte? Les élèves sont-ils alertés des dangers du numérique ?

→ Les enseignants de l'école appuient leurs enseignements sur les textes officiels (février 25) « *l'utilisation du numérique à l'école* »

## « Former les élèves et attester de leurs compétences numériques »

De l'école maternelle au lycée, les programmes inscrivent la nécessité d'acquérir et de maîtriser des compétences numériques. Tous les enseignements peuvent, dans le cadre des activités habituelles, mobiliser des outils et des ressources numériques qui participent à la construction de ces compétences.

### À l'école et au collège (cycles 2, 3 et 4)

Chaque élève, à l'issue de la scolarité obligatoire, doit savoir utiliser les outils numériques pour échanger et communiquer, connaître les principes de base de l'algorithmique et de la conception des programmes informatiques et les mettre en œuvre pour créer des applications simples.

Face aux enjeux d'éducation au numérique et, en particulier, pour sensibiliser à la lutte contre le cyberharcèlement, les discours de haine et les contenus illicites en ligne, le ministère chargé de l'éducation nationale généralise l'[attestation de sensibilisation au numérique Pix sur l'ensemble du territoire, pour les élèves de 6e](#). Cette attestation est obligatoire à la rentrée 2024. »

La question des usages et dangers du numérique fait partie intégrante du programme de Cycle 3 (CM2), en géographie et en technologie.

Nous utilisons divers supports numériques (chromebooks, ordinateurs / dalle numérique), de façon diverses selon les classes et selon les projets (classe tablette, réalisation d'un BookCréator, participation à un rallye internet, utilisation d'Edutwit...), à l'instar de tout autre matériel pédagogique (manuel, ardoises ...). L'utilisation est toujours choisie, raisonnée et mesurée.

Dans le cas d'un projet spécifique de classe, les parents en sont informés.

### -évolution des rythmes scolaires : le retour à une semaine des 4 jours est-il possible ?

→ Réponse de la municipalité , relayée par madame Teisseire:

*La règle nationale des rythmes scolaires reste, à ce jour, 9 demi-journées. Les communes pratiquant la semaine des 4 jours demandent des dérogations. Dans le cadre de la semaine des 4,5 jours, la Ville de Dijon doit produire un projet éducatif auprès de l'Education nationale et de la Caisse d'Allocations Familiales. Ces 2 institutions, après étude du projet pluriannuel jusqu'en 2026, ont validé le projet éducatif. Au regard de l'actualité politique, la Ville de Dijon est en attente des débats à l'Assemblée Nationale puis du Sénat pour connaître les décisions à venir pour la rentrée de septembre 2025. A la fin des débats nationaux et des impacts sur les collectivités, nous pourrons apporter une réponse plus précise.*

### **Grandir ensemble**

Madame Teisseire annonce aux familles de l'école le lancement de la nouvelle plateforme « Grandir ensemble » - [grandirensemble.dijon.fr](http://grandirensemble.dijon.fr) -, plateforme numérique éducation-jeunesse qui regroupe sur un même support tous les services et activités proposés par la collectivité et ses partenaires aux familles pour leurs enfants. Cette plateforme est dédiée aux parents qui souhaitent inscrire leurs enfants dans les écoles dijonnaises ou bien trouver des solutions et autres activités. Cette plateforme est conçue pour répondre aux besoins spécifiques de chaque parent et enfant, en redirigeant les usagers vers le service ou l'établissement approprié.

La directrice de l'école et secrétaire de séance, Hélène Chatelet-Dupuy

**Attention, la prochaine réunion du Conseil d'École est reportée au jeudi 26 juin.**